

Gestion du datura : point de vue d'un collecteur

Prune FARQUE – Valsoleil et Drômeise de Céréales





DROMOÏSE DE CÉRÉALES
Société Coopérative Agricole



20 000 tonnes de céréales bio collectées

10 000 tonnes de céréales à paille bio
6 à 7000 tonnes de maïs bio

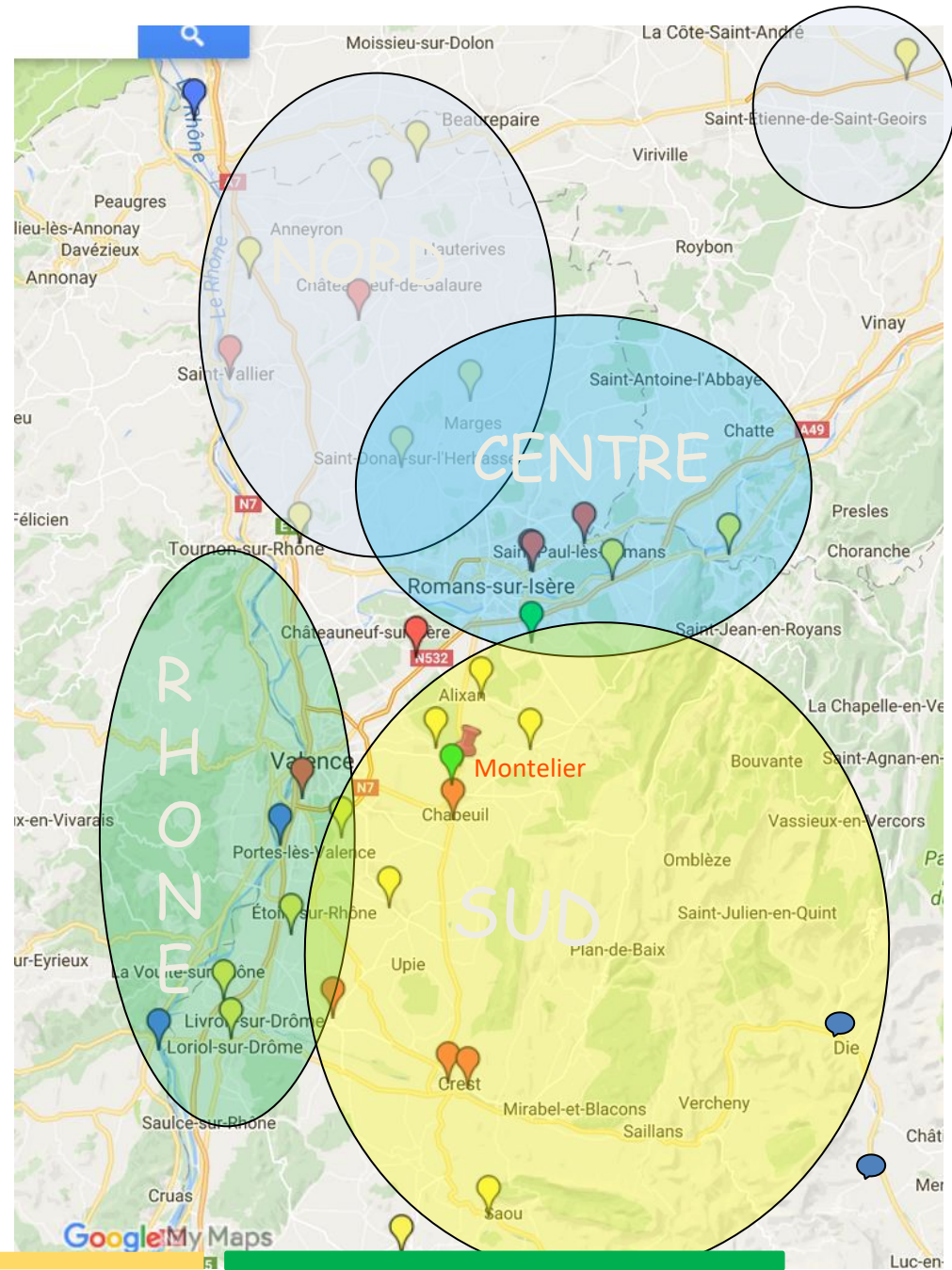
2000 à 2500 tonnes de soja bio

1200 tonnes de tournesol bio

150 tonnes de colza bio

150 tonnes de pois féveroles bio

60 tonnes de sarrasin bio



Point de départ : récolte 2022

Récolte 2022, problème de contamination de la collecte de soja et de sarrasin bio par les alcaloïdes du datura

+

Des seuils existent

- ▶ en alimentation animale : 1000 mg/kg de graines de datura – discussions pour un abaissement du seuil à 500
- ▶ en alimentation humaine : maximum 10 µg/kg alcaloïdes tropaniques en sarrasin, 5 en maïs, 5 en sorgho

Discussions engagées par le Comité technique bio de CDC pour trouver des solutions



Actions récolte 2022

Actions mises en œuvre :

- Analyse d'un échantillon moyen des livraisons de soja bio récolte 2022 par apporteur, pour évaluer la variabilité et l'ampleur du problème
 - ➔ Résultats entre 0 et plus de 7000 ppb d'alcaloïdes
 - ➔ Sur 14 apporteurs, seulement 4 indemnes de datura
 - ➔ Seulement 6 apporteurs respectent en moyenne le seuil potentiel de 10 µg/kg
 - ➔ Et donc pour 8 apporteurs les teneurs en alcaloïdes trop élevées
- Décision du comité technique bio d'être plus exigeant sur les contrats de soja bio à destination de l'alimentation humaine
 - ➔ moins de surfaces, mieux indemnisées mais cahier des charges plus exigeant
 - ➔ prime de 40 euros/tonne en 2022 et de 100 euros/tonnes en 2023

Le producteur s'engage à livrer du soja à destination de l'alimentation humaine issu de parcelles totalement exemptes de plantes de datura avant récolte. En cas de contamination avérée, la responsabilité du producteur pourra être recherchée. En cas de doute au moment de la livraison, il faut orienter la récolte de soja vers l'alimentation animale.



Actions récolte 2023

Sensibilisation des adhérents

Constat = manque de connaissances de leur part : beaucoup pensent que seules les graines sont toxiques ou qu'une faible densité de plantes de datura dans une parcelle n'est pas grave

25 janvier 2024 : Réunion d'information à destination des adhérents :

- données sur la biologie de la plante : levées tardives, moindre sensibilité au compostage, durée de vie très longue des graines, importance de l'épuration dès les premières apparitions dans les parcelles, attention au broyage insuffisant, attention aux passages d'enrouleurs, attention aux chantiers de récolte = d'abord récolter les parcelles les moins infestées et nettoyer le matériel de récolte
- Explication sur la toxicité de la plante = effets sur les animaux et sur les humains
attention aux jus et pas seulement à la graine
attention à la toxicité chronique
- En 2023, obligation de survol par drone des parcelles en soja alimentation humaine bio et du sarrasin bio



Bilan des survols par drone en 2023

- 62 parcelles de soja bio survolées
 - 41 sans détection
 - 21 avec détection : 5 à 545 daturas
- 28 parcelles de soja conventionnel
 - 2 parcelles avec détection : 2 à 20 daturas
- 32 parcelles de sarrasin bio
 - 6 avec détection : 1 à 100 daturas
- 14 parcelles de sarrasin conventionnel
 - 3 avec détection : 1 à 32 daturas



Conclusion

- La récolte 2023 est moins contaminée mais pas indemne
- Décision pour récolte 2024 de 2 passages de drone:
 - un pour aider à l'épuration manuelle
 - un pour agréage avant récolte
- C'est une charge importante pour les producteurs dans un contexte économique difficile mais une nécessité pour la sécurité alimentaire



Merci pour votre attention

Place aux questions

